

# Franciscains de l'Immaculée : un couvent de plus fermé par les nouveaux supérieurs

Publié le 18 septembre 2014  
4 minutes

## Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

« Frères Franciscains de l'Immaculée : les nouveaux supérieurs ferment un autre couvent franciscain. À Bénévent. Nous venons de recevoir cette lettre affligée de la part d'une lectrice, et sur sa demande nous publions cette information sur notre site (MiL : Messa in Latino). De même nous transmettons sa demande aux Supérieurs, c'est à dire au Commissaire, le P. Volpi et au Secrétaire Général, le P. Bruno. Malheureusement, Madame, je crains que certains ne se soucient guère plus du *salus animarum* des fidèles. Leur priorité est dans d'autres centres d'intérêts, bien terrestres. Ce dont un jour ils devront rendre compte. »

## Lettre d'une fidèle envoyée à la Rédaction du site Messa in Latino



Bonjour,

Je suis une fidèle de l'Église San Pasquale [NDLR de LPL : voir photo de gauche] à Bénévent, qu'occupaient depuis un certain temps les Franciscains de l'Immaculée. **Je veux signaler la fermeture du Couvent San Pasquale à Bénévent, sur décision des supérieurs mêmes des Franciscains de l'Immaculée.**

Les Franciscains de l'Immaculée avaient permis depuis un certain temps la célébration quotidienne de la Messe, suivie les derniers temps d'une adoration eucharistique quotidienne. De plus depuis *Summorum Pontificum*, ils ont permis aux fidèles de Bénévent d'avoir la présence quotidienne de la Sainte Messe en Rite Romain Ancien, la Messe qu'actuellement aucun religieux ni *a fortiori* aucun prêtre diocésain ne célèbre à Bénévent.

Les fidèles de Bénévent ont dû subir, et pas seulement après le placement sous la direction d'un commissaire de l'Ordre, la privation de la Sainte Messe en Rite Romain Ancien, - un véritable trésor de grâce et de spiritualité -, mais maintenant de plus ils se voient privés de la présence de l'Ordre. Une présence qui, il est bon de le rappeler, remonte à la fondation de cette Institution.

Car c'est à Bénévent, le 22 juin 1990, en la solennité du Sacré Cœur de Jésus, que **l'archevêque Carlo Minchiatti**, sur décision du Saint Père, **a signé le décret de fondation de l'Institution de Droit diocésain des Franciscains de l'Immaculée**, suivi immédiatement, le jour suivant, fête du Cœur Immaculé de Marie, de la fondation effective de l'Institution au Centre « La Pace » de Bénévent, avec la profession des vœux de quelques 30 religieux.

Alors la question qui se pose et que, j'en suis sûre, vous diffuserez grâce à votre blog très suivi et très à jour : la réforme par laquelle le Commissaire prétendait ramener l'Ordre à son esprit des premiers temps consiste donc à fermer des Maisons Mariales et à priver ainsi les fidèles d'une présence nécessaire, - aujourd'hui plus que jamais pour le salut des âmes - , du fait de **la confusion doctrinale de plus plus en plus répandue qui envahit les Diocèses ?**

Et pour conclure je voudrais vous remercier pour les services que vous rendez, grâce à votre blog, à l'Église et aux Fidèles.

In Cordibus Iesu et Mariae,

P.G. (lettre signée)

Traduction de O.C. pour La Porte Latine

Sources : [MessalInLatino](#)/Eponymous Flower/LPL

## Notre dossier complet sur le sujet

Décret : retrait de la possibilité aux Franciscains de l'Immaculée de célébrer selon la « forme extraordinaire » - 11 juil. 2013

Le cas extrêmement grave des Franciscains de l'Immaculée, par Roberto de Mattei - 30 juillet 2013

Les Franciscains de l'Immaculée sous surveillance - 09 août 2013

Franciscains de l'Immaculée vers un compromis « pluraliste » : la scission - 13 novembre 2013

Nouvelle attaque contre les Franciscains de l'Immaculée soupçonnés d'être « crypto-lefebvristes » - 08 décembre 2013

Anéantissez les Franciscains de l'Immaculée. Le début du nettoyage ethnique sans faire de prisonniers - 9 déc. 2013

Le Professeur de Mattei demande la démission du Supérieur imposé aux Franciscains de l'Immaculée - 9 déc. 2013

Les Franciscaines de l'Immaculée répondent au Père Volpi : « Celui qui dit du mal de ses frères les tue » - 13 déc. 2013

Lettre d'un Frère des Franciscains de l'Immaculée mis sous tutelle - 27 déc. 2013

Franciscains de l'Immaculée : silence, on épure ! - Guillaume Luyt - Présent - 15 janvier 2014

Franciscaines de l'Immaculée : pourquoi un tel harcèlement ? - 3 septembre 2014

Mgr Mario Oliveri, évêque « néo-traditionaliste » d'Albenga-Imperia, nouvelle cible du Vatican - 22 octobre 2014

Pénitence : demandée par le Ciel et haïe par le monde, R. de Mattei - 26 janvier 2016

Les franciscains de l'Immaculée, abbé Arnaud Sélégny - Première partie

Les franciscains de l'Immaculée, abbé Arnaud Sélégny - Seconde partie